



**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
TENUE LE 27 JANVIER 2024  
À BROSSARD ET EN VISIOCONFÉRENCE**

- Étaient présents :**
- Mélanie Laviolette
  - Jérôme Maltais
  - Fernanda Vieira Pasqualetto
  - Nicolas Brosseau
  - Christian Slachetka
  - Antoine Prévost
- Corinne Payne, directrice générale  
Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale, jusqu'à 11h17  
Stéphanie Rochon, directrice des communications et des affaires publiques,  
jusqu'à 11h17
- Absent :** Benoit Champagne

**Le 27 janvier 2024, à 9h03**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance sous la présidence de Mélanie Laviolette.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 20 décembre 2023
4. Instances corporatives
  - 4.1 Retour CG du 25 janvier 2024
  - 4.2 Forum du 21 mars 2024
  - 4.3 CG du 16 mars 2024
  - 4.4 Orientation instances 2024-2025 (décision)
5. Rapport de la présidence
  - 5.1 Nomination - **ajout**
6. Rapport du Trésorier – **reporté**
7. Rapport de la représentante aux affaires anglophones – **reporté**
8. Rapport de la direction générale

- 8.1 Ressources humaines
- 8.2 Ressources financières
  - 8.2.1 CNW (diffusion des communiqués)
  - 8.2.2 2<sup>ème</sup> carte de crédit Desjardins – **ajout**
- 8.3 Ressources informationnelles
  - 8.3.1 Politique de santé et sécurité au travail (décision)
- 8.4 Ressources matérielles
- 9. Axe Leadership de la Fédération
  - 9.1 Mise à jour 50<sup>e</sup>
- 10. Axe Mobilisation des membres
  - 10.1 Mise à jour plan de mobilisation et accompagnement 2023-2024
- 11. Axe Services aux membres
  - 11.1 PL23 – EHDAA – Correspondance – **modifié**
  - 11.2 Rencontre des présidences
- 12. Axe Porter la voix des parents
  - 12.1 Actualités - consultation sur le budget du Québec – **modifié**
  - 12.2 PL47
  - 12.3 PL48
  - 12.4 Comité EHDAA – correspondance – **ajout**
- 13. Varia
- 14. Prochaine rencontre (15 février 2024)
- 15. Levée de la séance

#### **RÉSOLUTION #2401 — CE — 2081**

Il est proposé par Nicolas Brosseau  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, avec les changements suivants :

- Modifier les points « 11.1. PL23 » pour « 11.1. PL23 – EHDAA – correspondance » et « 12.1. Actualité » pour « 12.1. Actualité - Consultation sur le budget du Québec » à l'ordre du jour.
- Ajouter les points « 8.2.2. 2<sup>ème</sup> carte de crédit Desjardins », « 5.1. Nomination » et « 12.4. Comité EHDAA – correspondance » à l'ordre du jour.
- Reporter le point « 6. Rapport du Trésorier » à l'ordre du jour.

ADOPTÉ

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1. 20 décembre 2023**

Conformément à la demande du Comité exécutif lors de la séance du 20 décembre 2023 (point 4.1. à l'ordre du jour de la séance du 20 décembre 2023), la directrice générale fait le suivi et renseigne les membres du Comité exécutif sur l'implémentation du programme « Passe partout + ».

À la suite de ces précisions :

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2082**

Il est proposé par Jérôme Maltais  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2023 soit adopté tel que déposé et transmis aux membres avant la séance.

ADOPTÉ

**4. INSTANCES CORPORATIVES (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 8.2.2.)**

**4.1. Retour CG du 25 janvier**

La directrice générale revient sur le Conseil général qui s'est déroulé le 25 janvier 2024.

**4.2. Forum du 21 mars 2024**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2092**

Il est proposé par Christian Slachetka  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour pour le Forum PEHDAA du 21 mars 2024 soit adopté tel que déposé et transmis aux membres avant la séance.

ADOPTÉ

**4.3. CG du 16 mars 2024**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2093**

Il est proposé par Mélanie Laviolette  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour pour le CG du 16 mars 2024 soit adopté en tenant compte de la note suivante pour le point 7 à l'ordre du jour : si la présentation de l'atelier Diversité et Inclusion n'est pas possible, il sera remplacé par l'atelier « Communication entre le CP et les parents du CSS » en matinée.

ADOPTÉ

**4.4. Orientations instances 2024-2025**

La directrice générale présente aux membres des propositions en vue de la planification des instances de la Fédération pour l'année 2024-2025. Les membres sont invités à réfléchir sur de possibles changements sur les dates, le nombre et le monde de tenue des instances.

Après discussion,

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2094**

Il est proposé par Jérôme Maltais  
Et résolu à l'unanimité

QUE pour l'année 2024-2025 les moments et modes de tenue des instances de la Fédération soient :

- Maintenir six (6) Conseils généraux, dont trois (3) en mode virtuel respectivement le 5 septembre 2024, le 7 novembre 2024 et le 25 janvier 2025, et trois (3) en présence, dans la région de Québec.

Les dates considérées pour les Conseils généraux en présence sont :

- 30 novembre ou 7 décembre 2024
- 15, 22 ou 29 mars 2025
- 31 mai 2025

Les dates exactes pour les Conseils généraux en présence seront finalisées après que les lieux de rencontre et d'hébergement auront été définis.

Les détails pour le Conseil général du 31 mai ainsi que les activités annuelles seront déterminés lors d'un Comité exécutif subséquent.

ADOPTÉ

**5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 3.1)**

La présidente présente son rapport.

**5.1. Nomination – ajout**

**Réseau national d'expertise en trouble du spectre de l'autisme :**

Eu égard à notre mission et au fait que la Fédération porte la voix de nombreux parents, dont ceux d'enfants à besoins particuliers, incluant les enfants autistes, nous avons reçu une invitation à siéger au comité consultatif du Réseau national d'expertise en trouble du spectre de l'autisme (RNETSA).

Après discussion,

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2083**

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto  
Et résolu à l'unanimité

QUE Nicolas Brosseau soit désigné représentant pour siéger sur le comité consultatif du Réseau national d'expertise en trouble du spectre de l'autisme (RNETSA) et qu'Annie Goudreau soit désignée comme substitut advenant le cas où Nicolas Brosseau ne serait pas disponible.

ADOPTÉ

**Comité didactique :**

Comité de travail ministériel qui est chargé d'approuver le matériel didactique. Il y a une place pour un parent d'un enfant qui est au primaire et une place pour un parent d'un enfant qui est au secondaire. Jacinthe Malo siège sur ce comité à titre de parent d'un élève de primaire. À la suite du départ de Marie-Hélène Talon, nous devons proposer quelqu'un pour siéger à titre de parent d'un élève du secondaire.

Après discussion,

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2084**

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto  
Et résolu à l'unanimité

QUE Mélanie Laviolette soit désignée représentante pour siéger sur le comité didactique.

ADOPTÉ

**6. RAPPORT DU TRÉSORIER – REPORTÉ**

**7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES ANGLOPHONES – REPORTÉ**

**8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**8.1. Ressources humaines (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 12)**

**Huis clos : 11h22**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2089**

Il est proposé par Mélanie Laviolette  
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

**Fin du Huis clos : 12h05**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2090**

Il est proposé par Nicolas Brosseau  
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

**8.2. Ressources financières**

**8.2.1 CNW (diffusion des communiqués) (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 5)**

Depuis plusieurs années, la FCPQ a un contrat avec la société de diffusion de communiqués CNW/Cision pour la diffusion de ses communiqués de presse. Pour l'année 2023-2024, nous avons un contrat de quinze (15) communiqués, et ce, jusqu'au 31 mars 2023. Douze (12) communiqués ont déjà été diffusés et les trois (3) autres seront utilisés prochainement. Les

sujets sur lesquels la FCPQ souhaite communiquer ne manquant pas, des choix devront être faits s'agissant des trois (3) derniers communiqués.

Le contrat avec CNW arrivant bientôt à échéance, la directrice des communications et des affaires publiques présente ses recommandations au Comité exécutif, soit que d'utiliser cette plateforme présente de nombreux avantages, dont celui de rejoindre un large public dans la diffusion de nos communiqués. De plus, et bien que le montant du contrat pour quinze (15) communiqués ne dépasse pas 10 000\$, conformément à la politique d'approvisionnement en biens et services en vigueur, tous les communiqués prévus au contrat (15) seront utilisés et la Fédération aurait eu suffisamment de matière pour diffuser quelques communiqués supplémentaires.

Le Comité exécutif discute des différents scénarios possibles.

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la compagnie CNW arrive à échéance le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération aura utilisé la totalité des quinze (15) communiqués prévus au contrat avec CNW;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération aura fait des choix dans l'utilisation des trois (3) derniers communiqués et qu'il y aurait eu matière à diffuser quelques communiqués supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE l'envoi des communiqués de la FCPQ par le biais de CNW s'avère utile dans certaines circonstances;

Après discussion,

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2085**

Il est proposé par Antoine Prévost  
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la directrice des communications et des affaires publiques à aller de l'avant avec un nouveau contrat avec CNW pour la diffusion de quinze (15) communiqués et d'y souscrire sans l'autorisation du Comité exécutif à condition que la somme ne dépasse pas 10 000\$, conformément à la politique d'approvisionnement en biens et services en vigueur;

ET

DE prévoir le budget pour cinq (5) communiqués supplémentaires dans le budget annuel de la Fédération, advenant le cas où il serait nécessaire de diffuser plus que quinze (15) communiqués durant l'année 2024-2025.

ADOPTÉ

**8.2.2. 2<sup>ème</sup> carte de crédit Desjardins – ajout (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 8.1)**

Des changements sont souhaités sur ce compte, car la seconde carte de crédit est au nom d'Hervé Charbonneau, lequel occupe un poste de professionnel. Habituellement les cartes de crédit sont attribuées aux personnes qui occupent un poste de cadre. Eu égard au fait que Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale, occupe le 3<sup>ème</sup> poste de cadre au sein de la

Fédération, la seconde carte de crédit Desjardins doit lui être attribuée. Le crédit disponible est de 10 000\$.

CONSIDÉRANT QUE Hervé Charbonneau occupe un poste de professionnel;

CONSIDÉRANT QUE Margaux Vernay-Baudrion occupe un poste de cadre;

CONSIDÉRANT QUE les cartes de crédit sont habituellement attribuées aux personnes qui occupent un poste de cadre;

Après discussion,

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2091**

Il est proposé par Mélanie Laviolette

Et résolu à l'unanimité

QUE la 2<sup>ème</sup> carte de crédit et le compte seront mis au nom de Margaux Vernay-Baudrion.

ADOPTÉ

**8.3. Ressources informationnelles**

**8.3.1 Politique de santé et sécurité au travail (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 8.2.1)**

La secrétaire générale explique que la politique de santé et sécurité au travail a été rédigée en collaboration avec le président du syndicat des travailleuses et travailleurs de la Fédération des comités de parents du Québec – CSN.

La directrice générale explique les prochaines étapes qui seront réalisées en matière de santé et sécurité au travail, incluant l'évaluation des risques en santé et sécurité.

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2086**

Il est proposé par Jérôme Maltais

Et résolu à l'unanimité

QUE la politique de santé et sécurité au travail soit adoptée telle que déposée et transmise aux membres avant la séance.

ADOPTÉ

**8.4. Ressources matérielles**

Aucun point n'est soulevé.

9. **AXE LEADERSHIP DE LA FÉDÉRATION (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 4.)**

9.1. **Mise à jour 50<sup>e</sup>**

La directrice générale fait une mise à jour sur l'avancement des préparatifs, incluant la participation des partenaires, et les invitations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la FCPQ.

10. **AXE MOBILISATION DES MEMBRES**

10.1. **Mise à jour plan de mobilisation et accompagnement 2023-2024**

La directrice générale fait une mise à jour sur le plan de mobilisation et accompagnement 2023-2024.

11. **AXE SERVICES AUX MEMBRES (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 8.3.1)**

11.1. **PL23 – EHDAA – correspondance – modifié**

**Huis clos : 9h57**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2087**

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto  
Et résolu à l'unanimité

QUE le Comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

**Fin du Huis clos : 10h02**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2088**

Il est proposé par Fernanda Vieira Pasqualetto  
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

La directrice générale fait un point sur la nouvelle chronique qui va être lancée prochainement, *La minute juridique d'Annie et Margaux*, à la suite de l'adoption du PL23.



### **11.2. Rencontres des présidences**

La directrice des communications et des affaires publiques fait un retour sur l'appréciation de la première rencontre des présidences qui a eu lieu le 9 novembre 2023.

La directrice des communications et des affaires publiques évoque les sujets qui vont être abordés lors de la prochaine rencontre des présidences qui aura lieu le 8 février 2024.

De plus, la présidente sera absente le 8 février 2024. En conséquence, c'est le vice-président, Jérôme Maltais qui sera présent pour le mot d'ouverture de la rencontre.

## **12. AXE PORTER LA VOIX DES PARENTS (CE POINT EST TRAITÉ APRÈS LE POINT 11.2)**

### **12.1. Actualités – consultation sur le budget du Québec – modifié**

Le Comité exécutif fait un point sur l'actualité.

En vue de la consultation sur le budget du Québec, le Comité exécutif discute des règles budgétaires des comités institués en vertu de la loi sur l'instruction publique, et particulièrement des organes suivants : centres de services scolaires, comités de parents, conseils d'établissement. Dans le cadre de cette discussion, la question du financement des services de garde est également abordée.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, le Comité exécutif aborde aussi les sujets du PASUQ (Programme pour une alimentation scolaire universelle) et du plan de prévention contre la violence et l'intimidation.

Le Comité exécutif discute également du plan de rattrapage et des communications faites aux parents dans le cadre de sa mise en œuvre.

### **12.2. PL47**

La directrice des communications et des affaires publiques fait un retour sur la consultation qui a été faite auprès des délégués et déléguées lors du conseil général du 25 janvier au sujet du PL47. Cette consultation a permis de dégager les orientations et de recueillir des commentaires additionnels pour élaborer nos recommandations dans le mémoire qui sera présenté à la commission de la culture et de l'éducation lors des consultations particulières qui se tiendront le 30 janvier 2024.

### **12.3. PL48**

La secrétaire générale fait un retour sur la consultation qui a été faite auprès des délégués et déléguées lors du conseil général du 25 janvier au sujet du PL48. Cette consultation a permis de dégager les orientations et de recueillir des commentaires additionnels pour élaborer nos recommandations dans le mémoire qui sera présenté à la commission des transports et de l'environnement lors des consultations particulières qui se tiendront du 6 au 8 février 2024.

**12.4. Comité EHDAA – correspondance – ajout**

Nous avons reçu une demande pour modifier, ou à tout le moins faire la demande pour modifier, l'appellation « élèves HDAA » pour « élèves à besoins particuliers ».

Considérant que le terme « EHDAA » est inscrit dans la loi, pour modifier ce terme il faudrait le faire par voie de modification législative, ce qui est du ressort du ministère de l'Éducation et non de la FCPQ.

La FCPQ prendra cette demande en considération et consultera ses membres sur cette question lorsque le sujet sera mis de l'avant lors d'une éventuelle prochaine modification de la loi sur l'instruction publique.

**13. VARIA**

Aucun point n'est soulevé.

**14. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du Comité exécutif n'aura pas lieu le 15 février 2024 tel qu'initialement prévu mais le 20 février 2024, à 19h, en visioconférence.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION #2401 — CE — 2095**

Il est proposé par Antoine Prévost  
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 16h15.

ADOPTÉ

---

Mélanie Laviolette, présidente

---

Corinne Payne, directrice générale